

Pêches et Océans Canada

Services du materiel et des acquisitions Poste 9W071, 200, rue Kent Ottawa (Ontario) K1A 0E6

FP802-140170

15 octobre 2014

Objet: DEMANDE DE PROPOSITON: FP802-140170

COURS DE FAMILIARISATION EN APPLICATION DE LA LOI

ADDENDA N^o 5

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné affiché sur le site de service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), l'Addenda n° 5 est émis.

Question 1:

À l'appendice C Énoncé des travaux, dans la Section 1.3 : Valeur estimative : Il est indiqué que la valeur totale de tout marché résultant de la présente DDP ne doit pas être supérieure à 160 000 \$, y compris les frais de déplacement et d'hébergement et toutes les taxes applicables. Notre question est celle-ci : est-ce que le 160 000 \$ est le total pour les trois années ou bien est-ce 160 000 \$/année pour un maximum de 480 000 \$ (160 000 \$ x 3 année)?

Réponse 1:

Le \$160,000 est le maximum pour chaque année.

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jianna-Lee Zomer Agent de marchés Services du materiel et des acquisitions